

programme saison 2005/06

MARDI 4 AVRIL / 20H30 - MERCREDI 5 / 19H30

JEUDI 6 VENDREDI 7 SAMEDI 8 / 20H30 - DIMANCHE 9 / 17H

MATINÉES COMPLICES LES MERCREDI 5 ET SAMEDI 8 / 15H

_CIE JÉRÔME THOMAS

Rain / Bow - Arc après la pluie (création 2006)



RAIN / BOW

ARC APRÈS LA PLUIE

(CRÉATION 2006)

un spectacle de **Jérôme Thomas**

musique originale **Max Nagl**

en scène

**Karen Bourre, Virginie Charbonnier,
Kim Huynh, Sabrina Martinez,
Hélène Lopez de la Torre**
et
**Simon Anxolabéhère, Camille Chalain,
Jive Faury, Christophe Pilven,
Jérôme Thomas**

artistes remplaçants

Elsa Guérin, Vincent Regnard

collaboration à mise en scène

Hélène Ninérola
assistante, notation **Emma Ménard**
costumes **Emmanuelle Grobet** avec la
collaboration de **Sandrine Rozier** (Rain)
décor, accessoires **Franck Ténot**
lumière **Bernard Revel**
son **Ivan Roussel**
régie plateau **Cédric Simon**
construction **Franck Ténot, Florent
Gauthier**

photographe

Christophe Raynaud de Lage
presse **Olivier Saksik**

musique enregistrée interprétée par

**Anne Harvey-Nagl, Maria Ehmer,
Petra Ackermann, Melissa Coleman,
Lorenz Raab, Clemens Salesny,
Berndt Thurner, Achim Tang,
Patrice Héral, Max Nagl**

production **Agnès Célérier**

production : ARMO-Compagnie Jérôme
Thomas

coproduction : Agora, scène conventionnée,
Boulazac / La Passerelle, Scène nationale de
Gap et des Alpes du Sud / Cirque Jules Verne,
Pôle Régional des Arts du Cirque et de la
Rue, Amiens-Métropole / Parc de La Villette,
Paris / La Coursive, scène nationale de la
Rochelle / Cirque-Théâtre d'Elbeuf, Centre
régional des arts du cirque (Haute-Norman-
die)

avec le soutien en résidence de L'Espace des
Arts Chalon-sur-Saône / Le Carré, Scène
nationale de Château-Gontier
avec le soutien du Ministère de la Culture et
de la Communication (DMDS, aide à la créa-
tion cirque), du Conseil Régional de Bour-
gogne et de la Ville de Dijon
compagnie en convention avec la DRAC-
Bourgogne Ministère de la Culture et de la
Communication
remerciements à La Maison de la Danse de
Lyon et à la Compagnie l'Artifice

www.jerome-thomas.com

durée du spectacle

1h40 avec une pause

Rencontre avec les artistes mercredi 5 à l'issue de la représentation
dans la grande salle

Découvrez Guillaume Pigé, magicien, à l'issue des représentations de Jérôme
Thomas au Vidéo-Bar-Restaurant Ginger et Fred

PROJECTIONS DU FILM *Un rêve de cirque* TOUT LE MOIS DE AVRIL

réal. : Charles Picq - 2002 - durée : 52' - documentaire

Bienvenue au festival de Cirque imaginaire où nous entraînent les quatre clowns
Nouveaux Nez ! Un voyage à la rencontre de la fine fleur du nouveau cirque et du cirque
contemporain français avec Jérôme Thomas, le Cirque Plume, Les Arts Sauts, les
compagnies Vent D'autan, Cahin-Caha... Sans oublier un hommage au cirque
traditionnel avec le cirque Arlette Gruss.

entrée libre - dans la salle Jacques Demy

tous les jours de spectacle à 19h (le mercredi à 18h) et à l'issue de la représentation
à l'exception du dimanche et des représentations du samedi 15h



À PROPOS DU SPECTACLE

Jérôme Thomas fait figure de référence dans le petit monde du cirque contemporain. Il fut l'un des premiers à sortir sa discipline, la «jongle», du giron du cirque traditionnel. L'un des premiers aussi à l'ouvrir à d'autres arts, sans jamais perdre de vue l'excellence de la performance et la nécessité du travail. Son **Cirque Lili** en 2002 nous laisse à tous un souvenir ému et amusé : le petit chapiteau de bois devant la Maison de la Danse et Jérôme, seul durant plus d'une heure, avec pour unique contrepoint un garçon de piste lunaire et un duo accordéon-saxophone. Pour ce retour attendu, le grand plateau cette fois-ci.

Rain / Bow est l'aboutissement d'années de pratique du jonglage, et d'un travail de fond qui a rassemblé une trentaine de jeunes artistes. De ce travail de recherche est né l'idée du spectacle et le noyau d'une équipe. La recherche d'un jonglage qui considère la manipulation d'objets et la pratique corporelle dans une fusion et une symbiose les réunit. La compagnie a nommé cette pratique créant une géographie détaillée de l'espace du corps du jongleur, «jonglage cubique». **Rain / Bow, Arc après la pluie**, est un ballet jonglé composé de deux parties : **Rain**, la Pluie et **Bow**, l'Arc. Ce spectacle est écrit pour une troupe de dix jongleurs et jongleuses, formés à la même pratique du mouvement. Les deux pièces, contrastées telles les deux faces d'une médaille, explorent deux voies de création...

Rain ou «l'interprète au service du langage» recherche le geste juste, sa beauté. La pièce est conçue comme un seul et long mouvement, les corps des acteurs explorent le masculin, le féminin, l'androgynie. Le travail du compositeur Max Nagl fait naître la musique d'un

ensemble de sons et de bruits réels enregistrés, et retravaillés ; il s'agit de «mettre une mélodie sur le bruit du monde».

Bow ou «le langage ou service de l'interprète», est fondé sur le mélange des genres, des idées incongrues et baroques. L'interprète au premier plan a à sa disposition un catalogue d'idées, un magasin d'objets dans lesquels il peut puiser à sa guise. L'interprète est clown, mime, fantaisiste. Maquillages, changements de costumes, goût du travestissement et imaginaire de music-hall sont soulignés par des effets de théâtre.

JÉRÔME THOMAS, «REVENIR À L'INCLASSABLE»

«Ma première expérience de spectateur de danse, c'était au théâtre d'Angers ; j'avais huit ans. J'assistais à une pièce de Carolyn Carlson. Trente ans plus tard, je comprenais en analysant mon travail l'influence que Carolyn Carlson avait eu sur mon parcours. Il aura fallu trente ans de métier et d'observations ! L'artiste travaille essentiellement à retrouver son enfance, comme Picasso tentait de revenir au degré zéro de son enfance : il a peint magnifiquement cet endroit de sa recherche. Je parviens aujourd'hui à redescendre jusqu'à l'âge de mes huit ans, à comprendre mes premiers contacts avec l'art, notamment avec la danse. J'ai quarante-deux ans, je prépare **Rain / Bow**, et j'essaie d'imaginer ce que j'ai vu, enfant. Je le réinvente. Je tente de reproduire mes perceptions d'alors. La danse de Carolyn Carlson devient déterminante dans ce travail. À cause des traces laissées, à cause de la perception que j'en ai eu enfant, et parce que je l'ai croisée, il y a quelques temps

à Chalon-sur-Saône : j'ai vu la danseuse et la dame...

Je n'ai jamais fait le choix d'aller vers la danse : j'étais d'une trop grande timidité, et j'avais de fausses idées. J'étais orgueilleux : inconsciemment, il me fallait créer mon propre univers. Je ne voulais appartenir à aucune discipline. Je menais un travail isolé. Je ne voulais pas rencontrer les personnalités de la danse, du théâtre... Ils étaient trop hauts pour moi, et j'avais l'esprit fermé. Je me situais du côté du mime. Je travaillais autour des notions de la poésie du mouvement, celle qu'on retrouve chez Carolyn Carlson, Jacques Tati... Le spectacle **4** a été une étape charnière : celle d'une certaine reconnaissance professionnelle, journalistique... Puis **Cirque Lili** a consolidé les règles que je m'étais fixées, et dont je veux aujourd'hui sortir. L'orgueil s'est dissipé, je travaille dans un endroit d'ouverture et sans pathologie : je peux danser avec les étoiles de l'opéra de Moscou !

Au fil des recherches, j'ai compris que l'art de la jongle et la danse sont techniquement incompatibles. D'un point de vue pratique, le danseur s'inscrit dans une métrique, et le jongleur dans un cycle. Ils ne travaillent pas au même endroit : le danseur évolue dans le compte, sur des noires, des croches ou des blanches. Le jongleur, lui, travaille dans des cycles hauts ou bas. Il est impossible de combiner les mouvements des jambes ou des bras tout en faisant travailler des objets projetés. Je cherche, à la racine de ces deux arts, les moyens de les associer. Dans **Rain / Bow**, cette incompatibilité est devenue l'objet de nos travaux... Nous travaillons à l'effacer, à la rendre évidente, et belle. J'ai tissé des fils importants dans les arts du cirque et la pratique du jonglage, je ne veux pas me sentir ligoté. J'ai deux « fils à la patte » dont je veux me défaire : les arts du cirque, et l'art de la jongle, avec ses paramètres techniques, artistiques, sportifs. Je veux me libérer des catégories, ouvrir mon travail à d'autres possibilités. Je continuerai à enseigner, à pratiquer et à jouer de l'art du jonglage. Mais je veux travailler à de nouvelles formes, des genres non formatés, non compartimentés. Je suis tenté par la magie, par un travail sur l'illusion et sur le mime. J'ai été effrayé et intimidé par le théâtre et par la danse. Ma famille a toujours été du côté des inclassables : le théâtre du mouvement, le mime, les courants alternatifs... Je voudrais sortir des classifications, passer à l'étape supérieure : réinventer des montagnes, cesser de créer des déserts... Je suis en train de retourner à l'inclassable.»

propos recueillis par Pierre Notte

JÉRÔME THOMAS

Jongleur d'abord formé au cirque avec Annie Fratellini et au cabaret, il s'oriente très tôt vers le jazz et collabore avec de nombreux musiciens : Bernard Lubat, Carlo Rizzo, Marc Peronne, Pascal Lloret, Alfred Spirli, Jacques Higelin, l'ARFI, Trio Bravo, Andy Aimler et bien d'autres encore.

Ces rencontres l'orientent vers une pratique de l'improvisation.

Après avoir créé **Artrio** (1988) avec Jean-Paul Autin et Carlo Rizzo, il interprète **Extraballe** (1990) un solo, en collaboration avec le chorégraphe Hervé Diasnas puis **Kulbutu** (1991), une création collective.

En 1993, il fonde ARMO (Atelier de Recherche en Manipulation d'Objets) / Compagnie Jérôme Thomas et produit avec celle-ci : **Quipos**, monde de cordes ; **Hic Hoc**, univers onirique en 1995 ; **Amani Ya Bwana**, avec la troupe d'acrobates kenyans, les Jambo Mambo en 1996 ; **Le Banquet** avec le GR 12, groupe de recherche de la Compagnie, en 1997 ; «**4**» **Qu'on en finisse une bonne fois pour toutes avec...** en décembre 98 ; **IxBE**, d'après **Extraballe** avec Simon Anxolabéhère, est présenté pour la première fois en janvier 2000 à LARC, Scène Nationale du Creusot, son théâtre de résidence pendant de nombreuses années. Ces spectacles ont largement tourné à l'étranger avec le soutien de l'AFAA.

Le dernier volet de cette trilogie :

Cirque Lili a ramené Jérôme Thomas vers le cirque et a vu le jour sous chapiteau au Carré Magique de Lannion en mai 2001. Il crée ensuite **Milkday** (au Théâtre 71 de Malakoff en octobre 2003), et dans le même temps, poursuit une recherche sur l'improvisation et la relation entre jonglage et musique avec **Juggling Hands, DUO «Jérôme**



Thomas invite Jean François Baëz», Quatuor les Hurluberlus...

En 2002, il met en scène **Le Fil** à Lannion à la demande des musiciens Michel Aumont et Daniel Pabeuf qui reçoit le prix de la Région Bretagne, et sera le point de départ du spectacle **Le Fil... et ses invités** pour le Cirque Jules Verne d'Amiens en 2004. La même année, **Pong** avec Markus Schmid est présenté dans le Sujet à Vif (SACD- Festival d'Avignon). Pour concrétiser sa démarche artistique, il est l'instigateur, avec l'aide de nombreux artistes et du Théâtre 71 de Malakoff, du premier Festival de Jonglage Contemporain et Improvisé en 1996. La dernière édition de cet événement, a eu lieu en juin 2001.

Parallèlement à la création, et après avoir été professeur à l'École Supérieure des Arts du Cirque de Châlons-sur-Marne en 89-90, Jérôme Thomas poursuit au sein de la Compagnie la transmission de sa pratique. En octobre/novembre 2001, il a été directeur artistique des «Arts de la Jongle» à l'Espace Chapiteaux du Parc de la Villette.

Jérôme Thomas a été membre du Comité d'honneur de l'Année du Cirque.

Il a reçu en 2003 le prix de la SACD pour les Arts du Cirque.

ARMO Compagnie Jérôme Thomas est en convention avec la DRAC Bourgogne - Ministère de la Culture.

MAX NAGL

«Je suis peut-être éclectique, en ce sens que j'utilise simultanément plusieurs styles. Mais presque tout vient de préférences personnelles. J'aime me mettre en état d'inventer quelque chose, que ce soit sur du papier à musique, avec un magnétophone ou dans des concerts d'improvisation. Beaucoup d'idées viennent simplement de façon intuitive.» Compositeur et saxophoniste, Max Nagl est né en 1960 à Gmunden en Haute-Autriche.

Il se produit dans différentes formations : le «Big Four» et le «Max Nagl Quintett» mais aussi en quartet, en trio, en duo, avec le Max Nagl Ensemble.

On a pu l'entendre notamment : en Autriche, au Konzerthaus de Vienne, au Festival Szene de Salzbourg, au Jazz Festival de Vienne, de Saafelden, au Radio Hall de Vienne, au Festival de Graz Musikprotokoll... mais aussi aux États-Unis (Knitting Factory, Mama Theater et nombreux théâtres et clubs de jazz de New York), au Royaume Uni (Festival de Bath, London Jazz Festival...), en Australie (Festival de Melbourne), en France (Festival de Jazz du Mans, Banlieues Bleues...), en Finlande, etc.

Il compose et enregistre pour différentes formations de chambre et à l'occasion pour le cinéma, la télévision, la radio. Il compose des musiques de scène (danse, théâtre). Il rencontre des musiciens très variés lors de nombreux concerts improvisés.

Max Nagl a reçu le Prix Autrichien pour la Musique en 93. «Musicien de l'Année» Prix Hans Koller 99.



Télérama
1^{er} hebdomadaire culturel français

Chaque semaine, dans Télérama, retrouvez la culture sous toutes ses formes : **télé, ciné, livres, musiques, radio, danse, théâtre, expos...**

Télérama, partenaire de votre événement, partenaire de votre émotion.

Nous ouvrons le débat, mais c'est à vous qu'appartient le dernier mot.



ChangMu Dance Company

direction artistique : Kim Mae-ja

Shim Chung (2001)

du 12 au 14 avril 2006

© L. Jae-hun

PRÉSENTATION

**12^E BIENNALE DE LA DANSE &
SAISON 2006/07 MAISON DE LA DANSE**

mardi 9 mai 06 à 20h30

mercredi 10 mai 06 à 15h et 19h30

jeudi 11 mai 06 à 20h30

vendredi 12 mai 06 à 20h30

samedi 13 mai 06 à 20h30

entrée libre

**À LA BOURSE DU TRAVAIL
PLACE GUICHARD LYON 3^E**

04 72 78 18 18

LYON / DIRECTION : GUY DARMET

**MAISON DE
LA DANSE**

Maison de la Danse 8 avenue Jean Mermoz 69008 Lyon

administration : 04 72 78 18 18 location : 04 72 78 18 00

www.maisondeladanse.com

La Maison de la Danse remercie pour leur soutien



Partenaires de la Maison de la Danse sur l'initiative de Mécènesentreprise :

Agence Immobilière Mercure Rhône-Alpes, Atelier d'Architecture Hervé Vincent,
C.A.S. Conseil Actions Services, CDA Informatique CLM, Elyo Centre-Est-Méditerranée, FBI SA Xerox,
Hewlett Packard, Lyonnaise de Banque, Media System, Merial, SN Brussels Airlines, Sogelym Steiner